

Question 1

On vous donne les propriétés de deux gaz, vous devez les identifier :

1) Il est incolore, inodore, un peu plus léger que l'air ; combiné avec l'oxygène, il fournit un mélange explosif.

- a) Quel est ce gaz ? *Oxyde de carbone*
- b) Donnez son deuxième nom. *Monoxyde de carbone*
- c) Donnez son symbole chimique. *CO*

Note : / 3

2) Il est incolore, inodore, plus lourd que l'air, sa saveur est aigre. Il est asphyxiant si on le respire seul, car il n'entretient pas la combustion donc pas la vie, ce qui en fait un excellent agent extincteur. Evaporé à l'air libre, il donne la neige carbonique.

- a) Quel est ce gaz ? *Dioxyde de carbone*
- b) Donnez son deuxième nom. *Gaz carbonique ou anhydride carbonique*
- c) Donnez son symbole chimique. *CO₂*

Note : / 3

d) Donnez les 4 éléments qui vous ont permis de le différencier du gaz précédent.

Plus lourd que l'air

Saveur aigre

Agent extincteur

Neige carbonique

Note : / 2

Question 2

Dans un local de l'entreprise où vous exercez votre métier d'agent de prévention et de sécurité, on a stocké de l'essence, du gasoil, du pétrole.

Quelle est la classe de feu ainsi constituée, quel est leur type et leur état ? (Veuillez répondre dans le tableau ci-dessous)

Classe de feu	Type	état
<i>Classe B</i>	<i>Feu gras</i>	<i>Liquide</i>

Note : /1,5

C.A.P.

Spécialité : AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1h00

Session
2003

Épreuve : EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence
Partie écrite

N° Sujet : 03 - 11

Coefficient:

Folio
1 / 3

On vous propose de lire l'article ci-dessous, paru dans la Voix du Nord dans le courant du mois d'octobre 2002 :

Au tribunal

Roubaix : course-poursuite à intermarché Agents de sécurité et voleur à la barre

Tel est pris qui croyait prendre. Deux agents de sécurité se sont retrouvés au tribunal correctionnel, hier après-midi, au côté de l'individu qu'ils avaient interpellé pour le vol d'un flacon de parfum. L'affaire se passe à l'Intermarché de Roubaix, en mai dernier. Ejup B, 39 ans, demande à Frédéric M, 34 ans, d'ouvrir son sac. Ce dernier refuse, projetant son panier à la face de son interlocuteur. Le vigile sort sa matraque en caoutchouc et s'en prend à lui. « Il a donné des coups sans mesure. L'homme était au sol et criait d'arrêter ! Les autres clients étaient choqués par la scène », témoigne une dame. « Il avait sorti un cutter ! »,

s'insurge Ejup B. devant les magistrats.

« Ça ne colle pas. D'après un témoin, Frédéric M. ne vous a menacé avec le cutter que sur le parking. » Car Ejup B. continue la poursuite à l'extérieur, où il assène quelques coups supplémentaires au fuyard, plaqué au sol par un deuxième agent de sécurité Abdel B.

A la barre, celui-ci se défend d'être agressif comme Ejup B. « Je me contrôle, Ejup rentre tout de suite dans le tas ». On en oublierait presque Frédéric M., prévenu pour vol et menace d'une arme. Il purge actuellement une peine de deux ans pour vol avec violence. Son casier affiche d'autres condamnations, dont une du 2

octobre. « C'est une course-poursuite, cette histoire », insiste le procureur qui requiert, pour Ejup B., six mois avec sursis et une interdiction d'exercer la profession d'agent de sécurité. Pour le second vigile, il réclame un ou deux mois avec sursis ; pour Frédéric M., trois ou quatre mois de détention. Comme Maître Delangue pour Frédéric M., Maître Delobel demande la relaxe pour Abdel B. La défense d'Ejup B., elle, plaide la légitime défense.

Le tribunal a infligé une peine de quatre mois ferme à Frédéric M. Ejup B. ne pourra exercer sa profession pendant cinq ans. Son collègue est relaxé.

Virginie HEYSE

Question 3

Quel est le rôle du tribunal correctionnel ?

Le rôle du tribunal correctionnel est de juger les infractions qui entrent dans la catégorie des délits. (Vols, violences à enfants, escroqueries...)

Note : / 1

Question 4

Quels sont les autres tribunaux de la juridiction pénale ?

Les autres tribunaux de la juridiction pénale sont le tribunal de police et la cour d'assises

Note : / 2

C.A.P.

Spécialité : AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1h00

Session
2003

Épreuve : EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence
Partie écrite

N° Sujet : 03 - 11

Coefficient:

Folio
2 / 3

Question 5

Rappelez les catégories d'infractions que jugent ces tribunaux.

Le tribunal de police juge les contraventions, et la cour d'assises juge les crimes.

Note : / 2

Question 6

Quelles sont les activités interdites par la loi du 12/07/1983 aux APS?

Sont interdites :

Les missions de police, l'intervention dans les conflits sociaux, l'établissement de fichiers d'opinion.

Note : /1,5

Pour les questions 7 à 9, entourer la lettre correspondante à la bonne réponse :

Question 7

Une effraction c'est :

- a. laisser des traces de pas
- b. déplacer des caisses de marchandises
- c. ***forcer une serrure ou casser une vitre***
- d. franchir le mur d'enceinte d'une propriété

Note : /1,5

Question 8

Quelle est la fonction de la pédale d'alternat sur un poste de radio émetteur-récepteur ?

- a. allumer ou éteindre le poste
- b. augmenter la puissance de l'émission
- c. changer la fréquence
- d. ***permettre le passage du mode réception en émission.***

Note : /1,5

Question 9

Quel est le but de la protection mécanique ?

- a. détecter la présence d'un intrus
- b. ***freiner la progression d'un intrus***
- c. déclencher une alarme
- d. mise en œuvre des asservissements

Note : / 1

C.A.P.

Spécialité : **AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ**
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1h00

Session
2003

Épreuve : **EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence**

Partie écrite

N° Sujet : 03 - 11

Coefficient:

Folio
3 / 3